Procès Verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association l'ouvre-boîte

Le 17 janvier 2019, à Argentat-sur-Dordogne

Les personnes présentes se sont réunies pour décider de la création de l'association l'ouvre-boîte. Les points inscrits à l'ordre du jour étaient les suivants :

- présentation du projet
- lecture et adoption des statuts
- élection du conseil d'administration
- questions diverses

Délibérations

1. À l'unanimité l'assemblée a décidé la création d'une association déclarée selon la loi du 1er juillet 1901 et du décret du 16 août 1901, nommée l'ouvre-boîte, sise au 4, place de l'Église 19400 Argentat-sur-Dordogne.

2. Après lecture, discussion et adoption, les statuts ci-annexés ont été adoptés à l'unanimité.

3. Parmi les personnes présentes se déclarant adhérents, les personnes suivantes se sont présentées pour faire partie du premier Conseil d'Administration, et ont été élues à l'unanimité : Frédéric BOUTET, Bernadette DANCIE, Jean-Claude DANCIE, Annette FOURNIER TINEL, Patrick REICHER, Marie-Laure PETIT.

4. L'assemblée a mandaté à l'unanimité Frédéric BOUTET et Marie-Laure PETIT pour effectuer les démarches de déclaration de l'association ainsi créée.

Fait à Argentat-sur-Dordogne le 17 janvier 2019

Signatures : Frédéric BOUTET